

Moyens d'encadrement

FIC-EXPERTISE - Cabinet d'Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Durée : 1 jour – 7 heures

Dates :
À définir

Lieu : Siège social (Montrouge) ou en région

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour - 2^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

Prise en charge AKTO (35 €/h) et/ou OGE

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic
<https://www.synadic.fr/nos-formations/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact :

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Accroche

Comment calculer le montant de la contribution demandée aux familles ? Comment distinguer l'utilisation des fonds publics et privés ? Sur quels critères ? Selon quelles règles ?

Cette journée de formation propose aux chefs d'établissements une immersion dans les enjeux réglementaires et comptables propres à leur responsabilité dans le domaine des finances. Elle offre une compréhension approfondie du cadre juridique du contrat d'association. En distinguant clairement les fonds publics et privés grâce à la comptabilité analytique, les participants pourront sécuriser leurs pratiques financières. Par ailleurs, des processus internes de vérification et de qualité seront abordés pour renforcer la fiabilité des pratiques et consolider les responsabilités. L'approche sera basée sur le partage et la mise en place d'outils utilisables en établissement.

Compétences (Cf. *Référentiel de compétences du Titre de dirigeant*)

- Gestion administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation
- Communication, représentation et contribution de l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial
- Gestion des ressources humaines

Objectifs

- Connaître le cadre juridique du contrat d'association et les enjeux de l'audit financier DGFIP
- Identifier les fondamentaux de la contribution demandée aux familles et son mode de calcul
- Identifier les éléments clés de la comptabilité analytique pour distinguer fonds publics et fonds privés
- Mettre en œuvre des processus de vérification et de fiabilisation
- Formaliser le contrôle interne
- Préparer le contrôle et adopter une posture adaptée

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Pas de pré-requis ; Etre chef d'Établissement du 1^{er} ou 2nd degré. Formation ouverte aux personnels de gestion et/ou comptabilité.

Programme détaillé

- Les responsabilités du chef d'établissement liées au contrat d'association dans le domaine de la gestion
- Le mode de calcul de la contribution
- La comptabilité et la gestion analytique pour rendre compte de l'utilisation des fonds privés et des fonds publics
- Les processus internes de vérification et de fiabilisation des données financières
- Le déroulement de l'audit (préparation, déroulement, contradictoire,...)

Moyens d'encadrement

FIC-EXPERTISE - Cabinet
d'Expert-comptable et
Commissaire aux comptes

Durée : 1 jour – 7 heures

Dates :

À définir

Lieu : Siège social (Montrouge)
ou en région

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves :
150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves :
220 € / personne / jour - 2^e
personne de la structure et
suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

Prise en charge AKTO (35 €/hre)
et/ou OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du
Synadic
[https://www.synadic.fr/nos-
formations/](https://www.synadic.fr/nos-
formations/)
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à
15 jours avant le début de la
formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap : contacter la
responsable administrative.

Contact :

Pour tout renseignement, contacter
la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Temps d'apports avec support visuel
- Echanges en petits groupes
- Productions de modèles réutilisables

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Évaluation diagnostique : Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- Evaluation formative : analyse de situations professionnelles
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques : production des
groupes de travail

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation
donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un certificat de réalisation.